

	DAMANE ASSURANCES SA RC : 63584 NIF : 3100001
---	--

RAPPORTS

DU

*Commissariat aux comptes
2018*

Février 2019

Exaco.Amic

Société d'Expertise Comptable

Villa ZRE 288 Ilot E Nord Nouakchott
Tel : 46 58 62 17 B.P : 933, Nouakchott
E-mail : info@exacoamic.com
Site web : www.exacoamic.com

COGEC

Nouakchott- TVZ
B.P : 3782, Nouakchott
E-mail : yeslem10@yahoo.fr

SOMMAIRE

I. RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS-----	3
I.1. Opinion -----	4
I.2. Fondement de l'Opinion-----	4
I.3. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers -----	5
I.4. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers -----	5
I.5. Vérifications Spécifiques -----	6
II. RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES -----	7
III. ANNEXES : ETATS FINANCIERS PRESENTES PAR DAMANES ASSURANCES SA-----	9
III.1 Situation financière -----	10
III.2 Performance Financière -----	13
III.4 Notes annexes-----	16

I. RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS

**Messieurs les actionnaires de la société
DAMANE ASSURANCES SA,**

I.1. Opinion

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « Damane Assurances.sa » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et des notes explicatives.
2. ***A notre avis, les états financiers, préparés par « Damane Assurances.sa » et annexés à cette opinion, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société arrêtée au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière de l'exercice clos à cette date ; conformément au référentiel comptable Mauritanien et les principes comptables généralement admis.***

I.2. Fondement de l'Opinion

3. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISAs). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport.
4. Ces normes requièrent de notre part de se conformer aux règles d'éthique.
5. Nous sommes indépendants de « Damane Assurances.sa » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
6. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les informations financières véhiculées par les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève de notre jugement.

7. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
8. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

I.3. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

9. Le Conseil d'Administration et la Direction Générale sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers ainsi que de la mise en place d'un système de contrôle interne favorable à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles – ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
10. Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, et de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation.
11. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

I.4. Responsabilité du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

12. Notre responsabilité consiste à :
 - (i) obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,
 - (ii) délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion.
13. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé et non absolue d'assurance.
14. Les normes professionnelles requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir cette assurance raisonnable.

I.5. Vérifications Spécifiques

15. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.
16. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations financières données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nouakchott, le 18 Février 2019

Pour **EXACO.AMIC**
Md Lemine Salem Bechir
Directeur Général



Tél. Mobile : + (222) 46 58 62 17
E-Mail : mlsbechir@exacoamic.com

Pour **COGECC**
Mohamed Yeslem Dedy
Directeur - Associé



Tél. Mobile : + (222) 42 41 42 02
E-Mail : yeslem10@yahoo.fr

II. Rapport spécial sur les conventions réglementées

**Messieurs les actionnaires de la société
DAMANE ASSURANCES SA,**

Messieurs,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié, pour les états financiers de DAMANE ASSURANCES SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, et suivant les exigences prévues par l'article 441 (nouveau) du code de commerce (CC) ; nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées par les articles 439 et suivants du CC, se rattachant à l'exercice 2018.
2. Suivant les termes de l'article 439 du CC, « Toute convention intervenant entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou directeur général est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société anonyme et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise.».

3. En outre, l'article 441 (nouveau) du CC stipule que le président du conseil d'administration avise le ou les commissaires aux comptes de toutes les conventions autorisées en vertu de l'article 439 dans un délai de 30 jours avant la date de conclusion et soumet celle-ci à l'approbation de la prochaine assemblée générale ordinaire.
4. Notre responsabilité ne requiert pas la mise en œuvre des procédures d'audit spécifiques dans le but de découvrir l'existence de telles conventions.
5. En restant à votre entière disposition, en cas de besoin, pour toutes explications supplémentaires, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Nouakchott, le 18 Février 2019

Pour **EXACO.AMIC**
Md Lemine Salem Bechir
Directeur Général



Tél. Mobile : + (222) 46 58 62 17
E-Mail : mlsbechir@exacoamic.com

Pour **COGEC**
Mohamed Yeslem Dedy
Directeur - Associé



Tél. Mobile : + (222) 42 41 42 02
E-Mail : yeslem10@yahoo.fr

III. Annexes : états financiers présentés par DAMANES ASSURANCES SA

III.1 Situation financière

III.1.1. Bilan – actif

Désignations	Notes	MRU				
		Montants brut /2017	Amort et Prov	Montants Nets /2018	Montants Nets /2018	M. Nets 2 017
Frais d'établissement	3	2 621 400	2 621 400,00	0	0	0
Immobilisations corporelles	3	3 805 045 340	201 063 230,84	3 603 982 109	360 398 211	647 472 818
Terrains		634 250 280		634 250 280	63 425 028	634 250 280
Constructions		3 117 532 692	155 876 634,87	2 961 656 057	296 165 606	0
Agences, aménage. Des constr.				0	0	0
Matériel de transport		27 503 976	25 066 475,99	2 437 500	243 750	5 362 500
Matériel informatiques		14 047 398	12 059 873,00	1 987 525	198 753	3 825 964
Matériel et mobilier de bureau		11 710 994	8 060 246,98	3 650 747	365 075	4 034 074
Matériel de logement				0	0	0
Matériel de communication				0	0	0
Autres valeurs immobilières		18 686 807		18 686 807	1 868 681	3 103 625 522
Prêts et Autres		0		0	0	662 231
Dépôts et Cautionnements		89 300		89 300	8 930	89 300
Titre de participation		400 000 000		400 000 000	40 000 000	
Sous-total 1		4 226 442 847	203 684 630,84	4 022 758 216	402 275 822	3 751 849 871
Part des réass, dans la prov, tech						
Primes		849 264 330	0,00	849 264 330	84 926 433	1 007 596 634
Sinistres						
Sous-total 2		849 264 330	0,00	849 264 330	84 926 433	1 007 596 634
Valeurs réalisables disponibles						
Assurés en comptes						
Réassurances et cédants débiteurs		12 391 368		12 391 368	1 239 137	0
Clients et comptes rattachés		547 419 000		547 419 000	54 741 900	458 275 273
Clients douteux ou litigieux		5 970 126		5 970 126	597 013	0
fournisseurs débiteurs	4	21 000		21 000	2 100	0
Prêts divers au personnel		3 440 612		3 440 612	344 061	1 772 612
Avance Impôt sur BIC		18 629 849		18 629 849	1 862 985	0
Apport en Société						
Effets à recevoir et autres						
Placements		4 060 000 000		4 060 000 000	406 000 000	4 412 000 000
Banques et Trésor	4	1 202 356 648		1 202 356 648	120 235 665	321 779 676
Caisses	4	136 536		136 536	13 654	1 292 186
Sous-total 3		5 850 365 139	0,00	5 850 365 139	585 036 514	5 195 119 746
Compte de Régularisation et d'attente		0		0	0	0
Produits à recevoir	5	127 592 706		127 592 706	12 759 271	222 279 934
Charges constatées d'avances	5	0		0	0	0
Sous-total 4		127 592 706	0,00	127 592 706	12 759 271	222 279 934
Total Général		11 053 665 022	203 684 630,84	10 849 980 391	1 084 998 039	10 582 816 312

III.1.2. Bilan - Passif

Désignations	Notes	MRU		
		Montants brut /2018	Montants brut /2018	M. Nets 2017
Capital	6	6 000 000 000	600 000 000	6 000 000 000
Réserves		168 843 750	16 884 375	161 237 036
Report à nouveau		1 226 100 381	122 610 038	1 081 572 829
Résultat de l'exercice	6	563 764 468	56 376 447	152 134 265
Sous-total 1 = Situation nette		7 958 708 599	795 870 860	7 394 944 130
Plus values et provisions réglementées		-		-
Provisions pour risques et charges				
Dettes à long et moyen terme				
Dépôts et cautionnement reçus				
Dettes pour dépôts d'espèces de réassureurs		-		-
Versement restant à effectuer sur titres participation		-		-
Sous-total 2		0		
Provisions technique				
Provision pour risques en cours		849 264 330	84 926 433	1 007 596 634
Provision pour sinistres à payer	7	270 896 750	27 089 675	125 809 639
Sous-total 3		1 120 161 080	112 016 108	1 133 406 273
Dettes à court terme				
Fournisseurs	7	172 655 172	17 265 517	223 221 490
Réassureurs et cédants créditeurs		113 325 931	11 332 593	36 959 095
Clients Créditeurs		17 761 895	1 776 190	390 032
Personnel et comptes rattachés	7	3 246 556	324 656	5 546 076
Etat, Collectivités publiques	7	285 473 106	28 547 311	121 502 324
Caisse Sécurité Sociale (cnss et cnam)	7	2 285 410	228 541	2 123 536
Associés		279 039 565	27 903 956	534 698 563
Concours bancaires	-	0	0	0
Sous-total 4		873 787 636	87 378 764	924 441 115
Compte de Régularisation et d'attente				
Charges à payer		491 372 582	49 137 258	797 602 019
Produits comptabilisés d'avance	8	399 980 368	39 998 037	326 452 648
Compte d'attente à régularise-Passif		0	0	0
Provisions pour dépréciation des comptes clients		5 970 126	597 013	5 970 126
Sous-total 5		897 323 077	89 732 308	1 130 024 793
Total Général		10 849 980 391	1 084 998 039	10 582 816 312

III.2 Performance Financière

DESIGNATION	Note	Exploitation			Hors exploitation Montant	MRU	CREDIT
		Opérations brutes	Cessions	Montants nets		Total 31/12/2018	Total 31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION							
1. Branches élémentaires :							
Primes et accessoires nets d'annulations	18	2 472 911 395,18	1 253 545 568,26	1 219 365 826,92	-	121 936 582,69	1 219 365 826,92
PRIMES DE L'EXERCICE		2 472 911 395,18	1 253 545 568,26	1 219 365 826,92	0,00	121 936 582,69	1 219 365 826,92
Commissions reçues des réassureurs		0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
Revenus du palcement immobilier		108 970 199,96	-	108 970 199,96	-	10 897 020,00	108 970 199,96
Produits financiers	19	213 732 204,50	-	213 732 204,50	-	21 373 220,45	213 732 204,50
Dividendes		-	-	-	-	-	-
Profits exceptionnels		114 600,00	-	114 600,00	-	11 460,00	114 600,00
Reprises sur amortissements et provisions	20	125 809 639,00	-	125 809 639,00	-	12 580 963,90	125 809 639,00
Solde débiteurs : Perte		-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		2 921 538 038,64	1 253 545 568,26	1 667 992 470,38	0,00	166 799 247,04	1 667 992 470,38
Détermination du résultat/cession d'éléments d'actif							
Prix de cession des éléments cédés		-	-	-	-	-	-
Amortissements des éléments cédés						-	-
Détermination du résultat net							
Résultat d'exploitation (bénéfice)		2 013 004 007,52	1 253 545 568,26	759 458 439,26	-	75 945 843,93	759 458 439,26
Résultat hors exploitation (bénéfice)		-	-	-	-	-	-
Plus-value de cession		-	-	-	-	-	-
TOTAL						75 945 843,93	759 458 439,26

DESIGNATION	Note	Exploitation			Hors exploitation Montant	MRU	DEBIT
		Opérations brutes	Cessions	Montants nets		Total	Total
						31/12/2018	31/12/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION							
1. Branches élémentaires :	9						
1.1 Exercice Courant							
Sinistres et frais payés		92 024 904,21	-	92 024 904,21	-	9 202 490,42	92 024 904,21
Dotations aux provisions de sinistres		270 896 750,00	-	270 896 750,00	-	27 089 675,00	270 896 750,00
=A) Prestations et frais exercice courant		362 921 654,21	0,00	362 921 654,21	0,00	36 292 165,42	362 921 654,21
1.2 Exercices Antérieurs						-	
Sinistres et frais payés		0,00	-	0,00	-	-	0,00
Dotations aux provisions de sinistres à l'ouverture		-	-	-	-		-
Dotations aux provisions de sinistres à la clôture		0,00	-	0,00	-		-
=B) Prestations et frais exercice antérieurs		0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
Charges nettes de sinistres de l'exercice = A) + B)		362 921 654,21	0,00	362 921 654,21	0,00	36 292 165,42	362 921 654,21
2. Branches vie prestation et frais echus		-	-	-	-		-
3. Dotations aux provisions mathématiques		0,00	-	0,00	-	-	0,00
TOTAL DES CHARGES TECHNIQUES						-	
achats AP consommés	10	9 378 706,00	-	9 378 706,00	-	937 870,60	9 378 706,00
Charges externes liées à l'investissement	11	4 057 255,00	-	4 057 255,00	-	405 725,50	4 057 255,00
Charges externes liées à l'activité	12	209 531 461,46	-	209 531 461,46	-	20 953 146,15	209 531 461,46
CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES		585 889 076,67	0,00	585 889 076,67	0,00	58 588 907,67	585 889 076,67
Charges et pertes diverses	13	24 793 415,41	-	24 793 415,41	-	2 479 341,54	24 793 415,41
Charges et Prestations	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
Charges de peronnel	14	110 144 560,20	-	110 144 560,20	-	11 014 456,02	110 144 560,20
Impôts et taxes	15	6 794 417,36	-	6 794 417,36	-	679 441,74	6 794 417,36
Frais financiers	16	19 152 840,61	-	19 152 840,61	-	1 915 284,06	19 152 840,61
Dotations aux amortissements et provisions	17	161 759 720,87	-	161 759 720,87	-	16 175 972,09	161 759 720,87
Solde créditeur : Bénéfices		2 013 004 007,52	1 253 545 568,26	759 458 439,26	-	75 945 843,93	759 458 439,26
TOTAL GENERAL		2 921 538 038,64	1 253 545 568,26	1 667 992 470,38	0,00	166 799 247,04	1 667 992 470,38
Détermination sur résultat sur cession d'éléments actif		-	-	-	-	-	-
Valeurs des éléments cédés							
Plus-value sur éléments cédés							
Détermination du résultat net de l'exercice							-
Résultat d'exploitation (perte)						-	
Résultat hors exploitation (perte)						-	
Impôt sur le bénéfice (BIC et/ou IMF 2,5%)						19 569 397,12	195 693 971,17
Bénéfice net de l'exercice						56 376 446,81	563 764 468,09
TOTAL						75 945 843,93	759 458 439,26



III.4 Notes annexes

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Présentation de la Société

DAMANE Assurances a été créée en Octobre 2010 sous la forme de Société anonyme, elle est implantée à Nouakchott.

Le capital social est de MRU 600.000.000. Il est divisé en 600.000 actions de même catégorie numérotées de 1 à 600.000 d'une valeur nominale de MRU 1.000 chacune.

L'objet d'exploitation de DAMANE Assurances réside dans l'assurance et la réassurance des personnes et des biens.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

2. Principes Comptables

Les comptes de **DAMANE ASSURANCES SA** sont tenus et présentés conformément aux prescriptions du Plan Comptable Mauritanien.

Les conventions comptables de base retenues pour la présentation des états financiers en fin d'exercice sont les suivantes :

- La continuité de l'exploitation
- La stabilité de l'unité monétaire
- La permanence des méthodes
- L'indépendance des exercices
- La prudence
- La non-compensation
- L'importance relative

Les principales méthodes comptables appliquées pour l'enregistrement des opérations et la présentation des comptes sont les suivantes :

* Unité Monétaire

Les états financiers sont exprimés en Ouguiya (MRU).

Les transactions en monnaies étrangères sont constatées selon le cours d'utilisation.

Les créances et les dettes en devise sont converties au cours du jour de clôture de l'exercice.

* Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par DAMANE figurent aux actifs pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon la méthode linéaire.

L'amortissement commence à partir de la date de mise en service en fonction de la durée de vie estimée du bien concerné.



Rapport du Commissariat Aux Comptes pour l'exercice 2018

Les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

- Frais immobilisés	20%
- Mobilier de logement	33%
- Matériel de transport	25%
- Matériel de bureau et informatique	20%
- A.A.I	10%
- Mobilier de bureau	10%

2.1 La comptabilisation des revenus

Les factures de primes émises sont comptabilisées dans les comptes des résultats, les factures des réassureurs en fonction de leurs engagements sont comptabilisées en sous - traitante, la commission et la rétention de DAMANE sont comptabilisées dans le compte des produits pour la partie relative à l'exercice en cours et la partie relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée dans le compte des « produits constatés d'avance ».

2.2 La comptabilisation des provisions

Les provisions pour sinistre sont constatées sur la base d'une estimation des sinistres survenus au cours de l'exercice et non encore remboursés.

2.3 La TVA

La société est non assujettie à la TVA, les TVA facturées par les fournisseurs font partie des coûts des éléments acquis.

2.4 Le BIC

L'impôt sur le résultat est calculé conformément aux dispositions du code général des impôts

2.5 LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Au cours de cette année, la société a connu les faits suivants :

- Aucune Distribution des dividendes aux actionnaires
- Une augmentation du chiffre d'affaire avec la SNIM par rapport à l'année passée.

3. NOTE SUR LE BILAN

A/ LES COMPTES DE L'ACTIF

3.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au **31 décembre 2018** les immobilisations incorporelles s'établissent à la valeur brute de MRU **262 140**. Elles se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Frais d'établissement	262 140,00
TOTAL	262 140,00

NOTE 3.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au **31 décembre 2018**, les immobilisations corporelles s'établissent à la valeur brute de MRU **380 504 534**. Elles se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
TERRAIN	63 425 028,00
MATERIEL DE TRANSPORT	2 750 397,60
MATERIEL INFORMATIQUE	1 404 739,80
MOBILIERS DE BUREAUX	1 171 099,40
CONSTRUCTION	311 753 269,20
TOTAL	380 504 534,00

3.3 Amortissements cumulés de l'exercice

Les amortissements des immobilisations au **31 décembre 2018** se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	2 506 647,60
AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	1 205 987,30
AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAUX	806 024,70
AMORTISSEMENT CONSTRUCTION	15 587 663,49
TOTAL	20 106 323,09

3.4 Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à MRU **1 868 681** concernant les décomptes d'avancement de Système d'information SAP.

3.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières enregistrent au **31 décembre 2018**, un solde de MRU **40 008 930** dont MRU **8 930** concerne les dépôts et cautionnement (eau et électricité), et **40 000 000** Titre de Participation à la société SHEMS-ENERGY SA.

NOTE 4: VALEURS REALISABLES ET DISPONIBLES

Les valeurs réalisables et disponibles s'élèvent au **31 décembre 2018** à MRU **584 886 890** et s'analysent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Réassurance et cédants débiteurs	1 239 137,00
Clients et comptes rattachés	56 455 260,00
Clients douteux ou litigieux	597 013,00
Prêts divers au personnel	344 061,00
Placements	406 000 000,00
Avance Impôt sur BIC	18 629 848,80
Banques et Trésor	120 235 665,00
Caisses	13 654,00
Fournisseurs débiteurs	2 100,00
TOTAL	603 516 738,80

4.1 Clients et comptes rattachés sont détaillés comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
MAI	5 510 314,08
ATTM SA	1 170 915,92
CPVS	54 868,00
GROUPE WAFA	2 012 549,00
CAMEC	200 128,15
GROUPEMENT ATTM SA-MTC SA	1 217 134,56
MAURITRAC	67 429,80
CCAR/GROUPE WAFA	1 293 952,00
PANPA	1 850 100,00
ATTIJARI BANK	496 964,96
Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC)	33 192 986,93
MTO	218 341,20
BNM	5 130 556,00
IMERYS	105 608,45
CNA	44 691,00
MINISTERE DE COMMERCE	2 175 360,00
TOTAL	54 741 900,00

4.2 Clients douteux sont détaillés comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Clients douteux ou litigieux	597 013,00
TOTAL	597 013,00

4.3 Banques et Caisses

Cette rubrique concerne les soldes de nos comptes courant chez les banques et l'argent en caisse au **31 décembre 2018** MRU **120 249 318,39**. Elle se détaille comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
BCI EURO	12 077,79
BCI MRO	691 236,38
BCI USD	23 043 243,70
BPM MRO	2 346 536,57
SGM MRO	484 646,11
SGM USD	4 786,98
GBM MRO	67 404,47
GBM EURO	40 007,21
ATTIJARI BANK	442 409,55
BMCI	174 340,58
NBM	1 196 761,57
BMS	1 175 392,00
BFI	51 324 964,08
BMI	838 925,10
BNM	1 156 440,72
BFI EUR	225 602,63
BFI USD	28 372 725,87
BCM	6 000 000,00
BNM USD	2 638 163,46
CAISSE SIEGE	13 653,62
TOTAL	120 249 318,39

NOTE 5: COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION

Cette rubrique s'élève au **31 décembre 2018** à MRU **12 759 270,50**, et se détaille comme suit :

5-1 Produits à recevoir

Ce compte se détaille comme suit

DESIGANTION	31/12/2018
PRIMES A RECEVOIR	11 860 640,00
Provision Produits d'Intérêt au 31/12/2018	898 630,50
TOTAL	12 759 270,50

B/LES COMPTES DU PASSIF

NOTE 6 : SITUATION NETTE

La situation nette se présente à la date du **31 décembre 2018** comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Capital	600 000 000,00
Réserves	16 884 375,00
Report à nouveau	122 610 038,00
Résultat de l'exercice	55 091 427,00
TOTAL	794 585 840,00

NOTE 7: PASSIF COURANT

La rubrique « dettes à court terme » s'élève au **31 décembre 2018** à MRU **88 514 159,00**, Elle se détaille comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Fournisseurs	17 265 517,00
Réassureurs et cédants créditeurs	11 332 593,00
Clients créditeurs	1 776 190,00
Personnel et comptes rattachés	324 656,00
Etat, Collectivités publiques	28 547 310,64
Caisse Sécurité Sociale (CNSS et CNAM)	228 541,00
Créditeurs divers	27 903 956,00
TOTAL	87 378 763,64

7-1 Fournisseurs et réassureurs cédants créditeurs

Ces deux postes se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
RKH	4 337 652,06
NCARE	1 540 881,68
KENYA RE	604 548,68
CCR	1 513 691,36
AVENI RE	1 125 413,48
CICA RE	651 781,75
SNIM	3 281 266,50
SOMASERT SA	34 840,25
Elkhalifa O/ KHattary	150 000,00
DIVERS FOURNISSEURS LOCAUX	378 202,80
ADEL AL OBDAID ENGINEERING CONSULTANTS	44 425,98
CONTINETAL RE	254 449,36
RSA	1 304 174,78
Fournisseurs, retenues de garantie	13 376 781,70
TOTAL	28 598 110,38

7-2 Etat, Collectivités publiques

DESIGANTION	31/12/2018
IMPOT SUR LE BENEFICE	19 185 538,98
IMF PRECOMPTE ET RSI	23 278,80
IRCM/ADMINISTRATEURS	2 610 789,80
ITS	176 526,17
TAXES SUR ASSURANCES	6 551 176,89
TOTAL	28 547 310,64

8. Compte de Régularisation et d'attente

Ce compte accuse à la date du **31 Décembre 2018** un solde de MRU **89 135 295**. Il se détaille comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
Charges à payer	49 137 258,00
Produits comptabilisés d'avance	39 998 037,00
TOTAL	89 135 295,00

8-1 Produits comptabilisés d'avance

Ce poste concerne les produits de 2019 facturés en 2018, ils se détaillent comme suit :

	31/12/2018
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SINOHYDRO FACT 620	4 224 643,16
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 756	517 132,97
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 757	34 416,06
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 758	72 328,77
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 759	4 116,72
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 760	30 073,66
PDTS CONST D'AVANCE 2019 GMM FACT 797	180 347,50
PDTS CONST D'AVANCE 2019 GMM FACT 799	23 827,50
PDTS CONST D'AVANCE 2019 MAURI LOG FACT 817	66 333,75
PDTS CONST D'AVANCE 2019 MAURI LOG FACT 818	269 166,67
PDTS CONST D'AVANCE 2019 IMERYS FACT 820	31 338,82
PDTS CONST D'AVANCE 2019 CAP BLANC FACT 873	174 973,82
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SAM FACT 874	695 998,86
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SAM FACT 875	672 792,77
PDTS CONST D'AVANCE 2019 ATLENTIC FISHING FACT 876	267 492,58
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SMH FACT 880	3 377 987,67
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SMH FACT 881	461 944,69
PDTS CONST D'AVANCE 2019 FENIE BROSSETTE FACT 882	2 682,74
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SOMELEC FACT 883	10 043 348,77
PDTS CONST D'AVANCE 2019 FENIE BROSSETTE FACT 884	4 434,41

PDTS CONST D'AVANCE 2019 MAY FACT 898	14 089,60
PDTS CONST D'AVANCE 2019 CAMEC FACT 914	280 938,00
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 916	670 168,49
PDTS CONST D'AVANCE 2019 PANPA FACT 917	918 045,21
PDTS CONST D'AVANCE 2019 GMM FACT 920	540 265,60
PDTS CONST D'AVANCE 2019 SINOHYDRO FACT 923	2 299 702,32
PDTS CONST D'AVANCE 2019 TASIAST FACT 924	7 450 512,13
PDTS CONST D'AVANCE 2019 CNAM FACT 929	109 620,20
PDTS CONST D'AVANCE 2019 ETAT MAJOR FACT 932	2 459 854,05
PDTS CONST D'AVANCE 2019 BNM FACT 942	3 910 212,20
PDTS CONST D'AVANCE 2019 MTO FACT 943	189 247,17
TOTAL	39 998 036,86

8-2 Charges à payer

Ce poste concerne les provisions des charges de 2018 qui seront payées en 2019 :

	31/12/2018
Provision réassurances au 31/12/2018	30 616 193,00
PROV DEC/18 MAURITEL	21 710,00
PROV FACT MATTEL	6 205,00
Taxe d'apprentissage 2018	66 086,73
CONST PROV SINISTRE SNIM AU 31/12/18	18 104 563,50
PROV SINISTRE ATTIJARI AU 31/12/18	122 500,00
PATENTE EX/2018	200 000,00
TOTAL	49 137 258,23

C/LES COMPTES DE RESULTATS

NOTE 9 SINISTRES PAYES

Ce poste concerne les sinistres payés en 2018 et il s'élève au **31 décembre 2018 à MRU 9 202 490,42**

NOTE 10 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENT NON STOCKES

Les achats d'approvisionnement non stockés totalisent au **31 Décembre 2018, un montant de MRU 937 870,60** et se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
EAU ET ELECTRICITE	263 934,60
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	499 000,00
PETIT OUTILLAGE	3 270,00
PRODUITS D'ENTRETIEN	9 500,00
FOURNITURE DE BUREAU	162 166,00
TOTAL	937 870,60

NOTE 11 : Réassurance

Les primes cédées se chiffrent à MRU **125 354 556,82** et se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
PRIMES CEDEES INCENDIE	38 842 667,73
PRIME CEDEE ACCEPTATION EN REASSURANCE	3 646 998,33
PRIME CEDEE ASSISTANCE ET VOYAGE	557 070,35
PRIMES CEDEES TRC/TRM	- 2 696 020,09
PRIMES CEDEES BDM ET ENG CHANTIER	32 322 072,69
PRIME CEDEES RC	5 049 282,92
PRIMES CEDEES AVIATION	39 895 867,09
PRIMES CEDEES TFM	7 736 617,81
TOTAL	125 354 556,83

NOTE 12 : CHARGES EXTERNES LIEES A L'INVESTISSEMENT

Les charges externes liées à l'investissement s'élèvent au **31 Décembre 2018** à MRU : **405 725,50** et se détaillent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
LOCATION	17 700,00
ENTRETIEN ET REPARATION	319 626,37
ASSURANCES	15 503,80
ACHAT APPEL D'OFFRE	52 895,33
TOTAL	405 725,50

NOTE 13 : CHARGES EXTERNES LIEES A L'ACTIVITE

Les charges externes liées à l'activité s'élèvent au **31 Décembre 2018** à MRU **20 953 146,15** et se détaillent ainsi :

DESIGANTION	31/12/2018
MISSIONS	290 403,59
RECEPTION	101 532,00
FRAIS POSTAUX	344 177,00
HONORAIRES	7 575 417,14
COMMISSIONS ET COURTAGES DES ASSURANCES	10 454 187,49
ASSISTANCE TECHNIQUE SNIM	161 019,00
PUBLICITES ET PROPAGANDES	530 911,00
COMMISSIONS BANCAIRES	744 168,93
AUTRES CHARGES EXTERN LIEES A L'ACTIVITE	644 060,00
FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES	107 270,00
TOTAL	20 953 146,15

NOTE 14 : CHARGES ET PERTES DIVERSES

Les charges et pertes diverses font apparaître au **31 Décembre 2018** un solde de MRU **2 479 341,54** et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018
JETONS DE PRESENCES	2 328 260,00
DONS ET POURBOIRES	147 597,00
DIFFERENCE DE LETTRAGE	3 484,54
TOTAL	2 479 341,54

NOTE 15 : FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel s'élèvent au **31 Décembre 2018** à MRO **11 014 456,03** et s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2018
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	3 635 803,96
INDEMNITES DE REPRESENTATION	265 200,00
PSR	266 400,00
PRIME DE RESPONSABILITE	454 716,66
INDEMNITES DE TRANSPORT	735 641,67
CONGE PAYE	958 418,22
PRIMES ET GRATIFICATIONS	2 206 631,89
PRIMES DE LOGEMENTS	1 217 516,67
REMBOURSEMENT ITS	655 978,07
CHARGES SOCIALES	597 148,89
FRAIS RECYCLAGE ET FORMATIONS	21 000,00
TOTAL	11 014 456,03

NOTE 16 : IMPOTS ET TAXES

Les impôts et taxes s'élèvent au **31 décembre 2018** à MRU **679 441,74** correspondant au :

DESIGNATION	31/12/2018
PATENTES	200 000,00
TAXES D'APPRENTISSAGE	66 086,74
VIGNETTES AUTOS	6 750,00
AUTRES DROITS	250 200,00
TAXES COMMUNALES	120 000,00
DROIT D'ENREGISTREMENT	36 405,00
TOTAL	679 441,74

NOTE 17 : FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers s'élèvent au **31 décembre 2018** à MRU **1 915 284,06** Correspondant à la différence de change.

NOTE 18 : VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES

Les primes émises et les commissions s'élèvent au **31 décembre 2018** à MRU **258 199 619,52** et se décomposent comme suit :

DESIGANTION	31/12/2018
PRIMES INCENDIES	64 174 188,48
PRIMES TFM	36 020 780,14
PRIMES TOUT RISQUE	- 400,00
BDM ET ENGIN DE CHANTIER	65 432 703,37
TRC/TRME	2 338 099,11
PRIMES RC	17 829 533,02
PRIME ASSURANCE VIE	11 710 494,31
PRIME REASSURANCE	3 083 989,51
PRIME CEDEE ACCEPTATION REASSURANCE	133 755,92
PRIME ASSISTANCE ET VOYAGE	752 649,31
AVIATION	45 397 945,10
AUTRES PRIMES DIVERSES	417 401,25
PRODUITS ET PROFITS DIVERS	11 460,00
REVENU DU PLACEMENT IMMOBLIER (Location à usage de bureaux)	10 897 020,00
TOTAL	258 199 619,52

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS ET PROFITS DIVERS

Les produits de placement et profits divers au **31 décembre 2018** font un solde de MRU **21 373 220,45**. Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2018
PRODUITS DE PLACEMENTS	20 557 161,66
PRODUITS DE CHANGE	816 058,79
TOTAL	21 373 220,45

ANNEXE II

Projet de résolutions à soumettre à la 11^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

Le 25 du Mois d'Avril de l'an deux mille dix-neuf, 10 heures, les actionnaires de la Société **DAMANE Assurances SA** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à NOUAKCHOTT, dans les locaux du siège social de la Société sur convocation du Conseil d'Administration de la société.

La feuille de présence faisant ressortir que **actionnaires**, porteurs de actions sont présents ou représentés sur un total de 600 000 actions.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale désigne alors son bureau composé de :

M. Mohamed Yahya Ould Horma	☛	☛	<i>Président</i>
M.	☛	☛	<i>Scrutateur</i>
M.	☛	☛	<i>Scrutateur</i>
M. Mohamed Ahmedou JEIREB	☛	☛	<i>Secrétaire</i>

Le Président déclare la séance ouverte et dépose sur le bureau de l'Assemblée Générale :

- La feuille de présence certifiée par le bureau
- Le texte de la convocation
- Les statuts de la Société
- La nouvelle harmonisation des statuts
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- Le rapport Annuel 2018
- Le rapport des Commissaires aux Comptes 2018
- La liste des souscripteurs
- Le texte des résolutions soumises à l'Assemblée

Le Président rappelle par ailleurs l'ordre du jour fixé comme suit :

- Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018
- Rapport des Commissaires aux comptes 2018
- Approbation du bilan et des résultats pour 2018 et affectation du résultat de l'exercice 2018 et du Report à Nouveau des exercices antérieurs
- Jetons de présence 2019
- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2018
- Questions Diverses

L'Assemblée passe à l'examen de cet ordre du jour.

Le président soumet à l'Assemblée les résolutions suivantes :

RESOLUTION A.G.O N°1/4-11:

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes sur les comptes et les opérations de l'exercice 2018, approuve ces comptes dans toutes leurs parties tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°2/4-11

L'Assemblée Générale, approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de procéder à l'affectation et à la répartition suivante du bénéfice de l'exercice.

- Bénéfice à répartir	:	MRU
- Réserve légale	:	MRU
- Report à nouveau Antérieur	:	MRU
- Bénéfice distribuable	:	MRU

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°3/4-11:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration pour l'année 2019 :
35 millions UM sous forme de jetons de présence.

Le Conseil d'Administration répartira cette rémunération entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables. Cette allocation est à prévoir sur le budget 2019.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION A.G.O N°4/4-11:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice de sa mission durant la période allant du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

Les questions de l'ordre du jour soumises à l'assemblée étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée par le Président.

Fait à Nouakchott, le -----

Le Président

Les Scrutateurs

Le Secrétaire